Commission scolaire des Patriotes

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LE 5 MAI 2010

LES LENDEMAINS DU CONSEIL

VOLUME 9, NUMÉRO 9

Faits saillants de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes, tenue le mardi 4 mai 2010.

— Considérant la consultation faite auprès des divers comités consultatifs de la Commission scolaire et la recommandation favorable de ces comités, mesdames et messieurs les commissaires ont adopté le plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années scolaires 2010-2011 à 2012-2013; la liste des écoles et des centres pour l'année scolaire 2010-2011 et les actes d'établissement des écoles et des centres pour l'année scolaire 2010-2011.

— Il a été résolu de maintenir, pour l'année scolaire 2010-2011, les frais de surveillance du midi tels qu'adoptés antérieurement.

— Considérant la nécessité d'avoir un cadre financier pour la préparation du budget 2010-2011; considérant les commentaires reçus dans le cadre de la consultation tenue à cette fin, et la recommandation du Comité consultatif de gestion, mesdames et messieurs les commissaires ont adopté les encadrements financiers 2010-2011.

— Considérant les taux d'intérêt chargés par les autres commissions scolaires de la Montérégie et de l'Estrie et par les municipalités du territoire de la Commission scolaire des Patriotes, il a été résolu que le taux d'intérêt sur toute taxe scolaire impayée ainsi que sur les autres comptes recevables soit établi à 12 % pour l'année 2010-2011.

— Conformément aux politiques applicables en matière d'octroi et de gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction, mesdames et messieurs les commissaires ont constitué un comité de sélection pour le choix des professionnels pour le projet d'agrandissement de l'école du Boisé. Ils ont mandaté madame Catherine Houpert, directrice adjointe du Service du secrétariat général et des communications, à titre de secrétaire dudit comité, et ont résolu d'inviter un directeur du Service des ressources matérielles d'une commission scolaire voisine, pour en faire partie à titre de membre externe.

— Le Conseil des commissaires a approuvé le renouvellement avec la Ville de Mont-Saint-Hilaire du bail emphytéotique pour une partie de terrain de l'école Ozias-Leduc permettant ainsi divers aménagements multisports qui serviront à l'ensemble des utilisateurs.

— Considérant la disponibilité budgétaire suite à l'ouverture des soumissions et l'octroi de la plupart des contrats dans le cadre des enveloppes budgétaires « Maintien des bâtiments » et « Résorption du déficit d'entretien », il a été résolu de demander au MELS l'autorisation pour la réalisation de plusieurs projets supplémentaires.

— Considérant l'analyse détaillée pour le renouvellement du projet particulier de l'école de la Roselière, faite par le Service des ressources éducatives;

Considérant que le projet de l'école de la Roselière doit être modifié pour répondre aux exigences du MELS et tenir compte de la *Politique pour les écoles à vocation particulière et les projets particuliers* au regard des points suivants :

- Du développement de l'ensemble des élèves de notre Commission scolaire en lien avec le programme de formation;
- De l'équité entre les écoles face à leur réussite;
- Des projets éducatifs qui répondent aux réalités des milieux et aux normes du ministère;

Les membres du Conseil des commissaires ont approuvé le renouvellement du projet particulier de l'école de la Roselière pour l'année 2010-2011 en tenant compte des recommandations issues de l'analyse déposée. Un plan d'action concernant l'accompagnement et l'encadrement à mettre en place à cette école sera préparé.

— Conformément aux exigences ministérielles pour obtenir l'autorisation de renouveler le statut d'école à vocation particulière de l'école de la Roselière, tant pour le respect du Programme de formation de l'école québécoise que pour celui de la *Loi sur l'instruction publique;*

Considérant la nécessité de conclure une convention de gestion et de réussite pour l'école de la Roselière, au même titre que toutes les écoles de la Commission scolaire des Patriotes;

Mesdames et messieurs les commissaires ont mandaté la direction générale pour conclure un nouveau protocole d'entente avec le conseil d'établissement et la Corporation de l'École Rudolf-Steiner.

— Les membres du Conseil des commissaires ont adopté le plan de développement 2008-2013 du Centre de formation professionnelle des Patriotes et ont résolu de demander au MELS de nouvelles autorisations de formation visant à accroître l'offre de service pour mieux répondre aux besoins de qualification de la main-d'œuvre.

— Mesdames et messieurs les commissaires ont aussi adopté le plan de développement 2010-2013 du Centre de formation du Richelieu et donné leur accord au projet de relocalisation du point de service de McMasterville vers l'immeuble de la Rabastalière à Saint-Bruno-de-Montarville.

— Dans le contexte du départ à la retraite de monsieur Gabriel Roux, directeur du Service des ressources matérielles, mesdames et messieurs les commissaires ont mandaté le Comité de sélection du personnel cadre et hors cadre pour entreprendre les démarches en vue de combler ce poste.

— Les membres du Conseil ont tenu à souligner leur appréciation des états de service de monsieur Gabriel Roux qui quittera ses fonctions à compter du 1er octobre 2010.

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

Mardi, 1er juin 2010 à 19h30

Siège social de la Commission scolaire des Patriotes

ÉQUIPE DE RÉDACTION

DANIELLE FILIATRAULT

ALAIN GAUTHIER